

# Le 29 février partout en Europe les salariés dans l'action contre l'austérité !

**Trop, c'est trop ! Agissons ensemble...**

**OUI aux progrès social**

**et à une autre répartition de richesses...**

**+ de social - de dividendes...**

**NON** aux dictats des marchés financiers. **NON** à la TVA Sociale,  
**NON** aux accords de compétitivité/emploi. **NON** aux plans d'austérité.

En pleine campagne électorale, le gouvernement veut faire passer de très graves mesures à l'encontre des salariés. **Nous devons nous y opposer !**

### **L'argent existe pour répondre à nos attentes sociales.**

Le PIB (*richesses produites*), s'élevait en 2008 à **1.951** milliards d'euros. En 2011, c'est **1.995** milliards, soit **44** milliards d'euros de plus. Ou est cet argent ?

### **Refusons la TVA sociale.**

La TVA est l'impôt le plus inégalitaire, c'est diminuer encore le pouvoir d'achat du plus grand nombre de salariés, retraités, et privés d'emploi. C'est aussi fragiliser la Sécurité sociale.

Elle est censée permettre la baisse du coût du travail de plus de **13 milliards d'euros** pour stimuler, sois disant, la compétitivité des entreprises.

Ces dépenses seront compensées par la hausse de la TVA de **19,6 % à 21,2 %**.

En fait, c'est un nouveau cadeau du gouvernement, au patronat, après les cadeaux fiscaux et paradis fiscaux, niches sociales, baisse de l'ISF, ect...

Tout comme la suppression de la taxe professionnelle au profit des entreprises, cela n'a pas empêché les délocalisations et fermetures d'entreprises.

C'est une nouvelle fois les salariés, privés d'emploi et retraités qui vont payer la note.

(Pour mémoire, les allègements accordés aux entreprises est de **172 milliards d'euros** en année pleine, soit **67,7%** du total des recettes fiscales du budget 2011).



Le texte rejeté au Sénat le 22 février, sera définitivement voté à l'Assemblée Nationale, **le 29 février.**

### **Refusons les accords de compétitivité.**

Le gouvernement veut imposer des accords « compétitivité emploi », qui légaliseront le chantage des employeurs leur permettant :

- Plus de flexibilité,
- De modifier les horaires de travail sans aucune contrepartie,
- D'imposer des baisses de salaires, de suppression de primes ou d'acquis sociaux, etc...

## Finis le contrat de travail, qui impose certaines règles.

Avec la mise en place d'accords compétitivité/emploi, les salariés auront l'obligation d'accepter et ne pourrons même plus, avoir recours au Prud'homme.

Tout ceci sera légalisé par une loi.

**Nous revenons au temps de Germinal.**

## Non au nouveau traité Européen.

Les chefs d'État et le gouvernement européen s'apprentent à signer un nouveau traité le 1<sup>er</sup> mars, en dehors de toute consultation démocratique. Destiné à renforcer la discipline budgétaire et l'harmonisation des politiques économiques au sein de la zone euro.

Celui-ci vise à imposer des politiques d'austérité salariale, et le recul des garanties collectives dans tous les pays.

Son principal apport est d'obliger les États de la zone euro à adopter, la « règle d'or ». Il s'agit d'interdire « à moyen terme » les déficits publics. Ainsi, le déficit conjoncturel ne pourra pas dépasser 3%, comme le prévoit le Pacte de stabilité.

**En France, le 21 février, les députés de droite ont adopté, le mécanisme européen de stabilité (MES) qui sera rattaché au projet du traité européen.**

Le MES est un dispositif censé soutenir les États qui seront confrontés à un risque de défaut de paiement. Mais en réalité, il est mis en place pour satisfaire et répondre aux marchés financiers et agences de notations.

**Pour la CGT, le contexte électoral national ne doit pas conduire les organisations syndicales à une neutralité face aux mesures qui frapperaient durement les salariés.**

**C'est inacceptable**, on ne peut pas continuer à imposer des mesures qui ne marchent pas, qui enfoncent les pays dans la crise et appauvrissent de plus en plus de monde.

**D'autres choix sont possibles pour sortir de la crise :**

### Les 10 propositions de la CGT :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
4. Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
5. Stopper les suppressions d'emplois
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
7. Réformer la fiscalité en profondeur
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

**La CGT propose** de porter d'autres alternatives sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le travail lui-même, sur la place faite aux travailleurs dans la société, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la solidarité entre les générations et sur l'avenir de notre jeunesse

## La situation que nous vivons en Seine Maritime, doit nous obliger à nous mobiliser.

La situation de **Pétroplus**, le dépôt de bilan du journal **Paris Normandie**, la fermeture annoncée chez **Legrand Normandie** à Montville, l'avenir incertain dans des pans entiers de notre **industrie**, la casse des **services publics**, le bradage du gouvernement de **l'Éducation nationale** avec la fermeture d'école de poste d'enseignants, le manque de moyen dans le secteur de la **santé** pour soigner les malades, le manque de subventions dans le **secteur social et médico-social**, tout ceci doit nous inciter à nous mobiliser, à faire grève dans les entreprises et à participer aux manifestations dans notre département.

**A Rouen :** 10h30 place du Théâtre des Arts. 12h00 : Rassemblement et Meeting unitaire, barbecue de luttés et de solidarité avec Pétroplus.

**Au Havre :** 10h30, carrefour Delmas.

**A Dieppe :** 10h30, devant la gare SNCF.